Pourquoi la réforme collège va creuser les inégalités et alourdir la charge de travail.

En à peine quelques semaines, la Ministre réforme à marche forcée le collège pour une application à la rentrée 2016 sur tous les niveaux. Marquée par des messages infamants pour les personnels et leur investissement, la communication ministérielle passe évidemment sous silence la réduction des horaires et la désorganisation inévitable des collèges portées par le projet de réforme. Avec le développement de l'autonomie de l'établissement et le renforcement inévitable de l'autorité du chef d'établissement, les collègues devront passer jour et nuit au collège pour définir localement les programmes, les projets interdisciplinaires, l'organisation des enseignements par niveau, par discipline, par cycle... Les personnels ont besoin de temps de concertation dans leur service, de temps avec les élèves pour faciliter leurs apprentissages, de classes moins chargées (alors que de nouvelles hausses des effectifs s'annoncent). C'est le chemin inverse qui est pris par ce projet.

▶Un financement en trompe-l'œil.

La réforme serait financée par 6 000 emplois pour les 7 100 collèges (publics et privés) : aux 4 000 emplois prévus sous Peillon s'ajoutent 2 000 emplois par la suppression des classes Euro et des classes bilangues qui ne seraient maintenues que dans de rares exceptions. En moyenne, cela représenterait en tout et pour tout 15h de plus par collège ! Dans le détail, chaque collège recevrait exactement 2h45 par division à la rentrée 2016, puis 3h à partir de la rentrée 2017. Ces moyens seront-ils bien attribués par division ou seulement par tranche, tous les 30 élèves par exemple ? Cela se fait hélas déjà ainsi au lycée, ce qui entraîne toutes sortes de regroupements...

Mais ces moyens spécifiques sont prévus pour des dédoublements et de la co-intervention de 2 professeurs dans les Epi (enseignements pratiques interdisciplinaires). Comme les dédoublements obligatoires disparaissent définitivement (en sciences et techno par exemple), c'est le conseil pédagogique qui donnera un avis sur les 2h45 de cours qui seront dédoublées par division. Mais ces 2h45, attribuées pour travailler autrement qu'en classe entière, ne permettent même pas de dédoubler les nouveaux enseignements complémentaires (4h entre l'AP et les EPI) et mettront finalement les disciplines en concurrence.

▶AP et EPI : 4 heures d'enseignements complémentaires... à la définition très locale et pris sur les horaires disciplinaires.

La stabilité relative des horaires cache quelques redéploiements entre niveaux mais surtout elle masque abusivement la diminution de certains horaires disciplinaires qui sera décidée localement. Les enseignements complémentaires (AP et EPI) doivent être en effet intégrés dans des disciplines qui auront accepté (?) d'assumer l'AP ou les EPI dans leurs horaires. Par exemple, pour un total de 3h d'histoire géo en 5ème, les élèves pourraient avoir leur enseignant pour 1h en Histoire Géographie, 1h en AP et 1h en Epi (pourquoi pas dédoublée ?). Quels que soient les mérites pédagogiques annoncés des Epi, leur mise en place sur le cycle 4 (programmation des thèmes choisis et des disciplines associées) nécessitera des concertations incessantes en conseil pédagogique. Ils renforceront inévitablement « les écarts de parcours » entre élèves d'un collège à l'autre... d'autant qu'un Epi sur les six (car 2 thèmes par an sur 3 ans) sera évalué dans un DNB rénové sous un format proche de l'épreuve HIDA.

▶La modulation des horaires encouragée : les enseignements désorganisés.

La globalisation des enseignements est généralisée en 6ème pour 4h en Techno, SVT et Physique-Chimie (qui fait son retour) et un format proche de l'EIST pourrait bien s'imposer (un prof pour les 3 disciplines). La semestrialisation des enseignements artistiques est possible à tous les niveaux. Toutes les classes d'un même niveau pourront modifier les horaires de n'importe quelle discipline, en respectant le volume horaire de la discipline sur le cycle et le volume global dû à l'élève sur l'année : une aubaine pour faire face à des absences prolongées non remplacées... Par ailleurs, tout changement de collège en cours de cycle devient risqué pour les élèves !

▶De nouveaux programmes pour tous à la rentrée 2016 ! Définitivement sans manuel ?

Conçus par cycle et sans véritables repères annuels, les nouveaux programmes imposeront une concertation accrue des équipes disciplinaires, sans que le temps nécessaire ne soit accordé dans les services pour organiser la progression des enseignements sur les cycles 3 (en lien avec les PE) et 4. L'abandon des manuels, déjà promu par certaines hiérarchies, pourrait donc se généraliser... un projet cohérent avec la baisse déjà constatée des crédits pour manuels scolaires. En plus, un projet de décret sur l'évaluation des élèves est en préparation : le ministère semble vouloir maintenir le LPC alors que le CSP s'est prononcé pour sa suppression dans le cadre du nouveau socle, ce que le SNES-FSU a soutenu.

▶Une diversification des enseignements plus coûteuse pour l'établissement.

Avec un préalable de s'inscrire dans un EPI correspondant, l'enseignement « long » (sur les 3 ans du cycle 4) des langues anciennes et langues régionales sera financé sur les 2h45 ouvertes aux dédoublements. Maintenir du latin ou une langue régionale dans un collège, reviendra donc à geler une part des dédoublements... On imagine aisément les tensions entre disciplines pour ne pas dire entre collègues au moment où le conseil pédagogique donnera un avis. Avec un choix étendu en fin de 6ème, des familles pourraient se rassurer avec un choix normé, délaissant l'allemand, le latin ou les langues régionales si ces disciplines restent proposées.

⇨ Tous en grève le 19 mai à l'appel des syndicats SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT, FO, SUD, SNALC

Suppression des bilangues

LV2 : -0,5h en 4ème et 3ème pour financer la LV2 en 5ème
Augmentation du nombre de classes par prof

Suppression des dédoublements en 6ème pour la techno et la SVT

AP (3h en 6ème et au moins 1h en 5ème, 4ème et 3ème) à prendre sur l'horaire disciplinaire : qui va accepter de diminuer son horaire disciplinaire pour de l'AP en classe entière ?

Diminution des horaires en 3ème : Français (-0,5h), Physique (-0,5h), Techno (-0,5h), et Maths (-0,5h)

Maintien sous conditions des moyens pour les langues anciennes et régionales avec des horaires réduits (1h en 5ème, 2h en 4ème et 3ème)

Suppression des sections Euros

Mise en place d'un enseignement type EIST en 6ème

Alors non à la bureaucratie pédagogique à la main des chefs d'établissement !

- ✔ Globalisation des horaires sur l'ensemble du cycle 4 (5ème à 3ème)
- ✔ Conseil pédagogique consulté sur « la préparation de l'organisation de l'enseignement », le CA déciderait des contenus d'enseignements
- ✔ À mettre en lien avec la multiplication des conseils (pédagogique, de cycle...), des coordonnateurs (de cycle, de niveau...) autant de hiérarchies intermédiaires possibles...

Alors non aux disciplines fragilisées !

- ✔ Réduction des horaires strictement disciplinaires au profit de l'AP et des EPI
- ✔ Mise en concurrence des disciplines et des collègues
- ✔ Suppression des options (langues anciennes, régionales, classes européennes...)

Alors non à une charge de travail supplémentaire !

- ✔ Conception contestable de l'interdisciplinarité mise en place sans possibilité de concertation intégrée dans les services
- ✔ Multiplication des réunions (conseil école/collège, conseil pédagogique, conseils de cycles, etc.)
- ✔ Ensemble du projet mis en place à la rentrée 2016 : nouveaux programmes sur 4 niveaux en même temps, nouvelle organisation exigeant de la concertation (EPI, AP), nouvelle organisation des SEGPA...

Mais pour

- ⇨ Un collège structuré par les disciplines scolaires
- ⇨ Des programmes cohérents avec des répères annuels forts
- ⇨ Une interdisciplinarité construite progressivement sur l'ensemble du collège et sur la base du volontariat

Pas de révolution dans les structures mais du TEMPS avec les élèves

Ce qui implique :

- ⇨ des effectifs par classe nettement abaissés
- ⇨ pas de réduction horaires, ni de globalisation
- ⇨ des dédoublements dans toutes les disciplines, garantis dans des grilles nationales
- ⇨ des heures de co-intervention financées
- ⇨ des pratiques diversifiées rendues possibles par une formation digne de ce nom

snes fsu Syndicat National des Enseignements de Second degré BRETAGNE

Tous en grève le 19 mai à l'appel des syndicats SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT, FO, SUD, SNALC

Signez en ligne la pétition « réforme hors-sujet »